

■ MOBILITÉ

L'avenir du vélo à Waterloo ? Chacun peut l'orienter !

Les autorités communales waterlootoises viennent de lancer une enquête, afin de connaître les habitudes de mobilité de tout un chacun. Les résultats nourriront les réflexions entamées par un groupe de travail récemment constitué. En vue ? L'amélioration du réseau cyclable waterlootois, avec le soutien de la Région wallonne.

En septembre dernier, la Région wallonne avait lancé un appel à projets, destiné à soutenir les Villes et Communes désireuses de mener une politique en faveur du vélo. La bonne nouvelle est tombée début mars : le dossier de candidature rentré par notre échevinat de la Mobilité a été retenu. Waterloo fait donc officiellement partie des "Communes pilotes Wallonie cyclable".

Un budget conséquent

Concrètement, cela signifie que la Commune va recevoir un subside régional de 1,2 million d'euros. Cette somme conséquente ne sera évidemment pas octroyée à l'aveuglette. Elle se basera non seulement sur le dossier déjà introduit par notre administration, mais aussi sur un audit qui doit être réalisé avec l'aide d'un bureau d'études indépendant.

Un groupe de travail vient ainsi d'être constitué pour travailler sur ce projet, identifier les points noirs de notre réseau et proposer des solutions concrètes. Il est essentiellement composé de Waterlootois, utilisateurs quotidiens du vélo et représentants d'associations actives dans la mobilité douce. On y trouve aussi des personnes travaillant dans ce domaine, que ce soit au sein de la Police locale, de la Commune, de la Province ou de la Région.

Enfin, les échevins Cédric Tumelaire (en charge de la Mobilité au lancement du projet) et Brian Grillmaier (qui a récemment



repris cette matière dans ses attributions) en font aussi partie.

Jusqu'au 30 juin

Pour affiner leur analyse, une enquête vient d'être lancée. Toute personne, cycliste ou non, qui souhaiterait faire part de son expérience, de ses habitudes, de ses réflexions... est invitée à le faire, pour le 30 juin 2021 au plus tard, via le [formulaire disponible en ligne](#). Certaines questions sont spécifiquement destinées aux utilisateurs du vélo, mais d'autres sont consacrées aux autres usagers de la route. Les avis de chacun seront donc pris en compte.

Les résultats de l'enquête nourriront le débat, voire l'orienteront, dans le but d'apporter des améliorations tangibles au réseau cyclable waterlootois.

| Pour compléter le formulaire, rendez-vous sur www.waterloo.be/enquete-velo ou scannez le QR Code ci-contre avec votre smartphone ou votre tablette

| Infos : échevinat de la Mobilité au 02 352 99 21 ou mobilite@waterloo.be

